

Survivance de la déclinaison en maurienne

Autor(en): **Ratel, V. / Tuailon, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **20 (1956)**

Heft 79-80

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SURVIVANCE DE LA DÉCLINAISON EN MAURIENNE

En étudiant, pour une thèse soutenue à la Faculté des Lettres de Grenoble¹, le patois de Saint-Martin-la-Porte (*ALF*, 963), qu'il parle lui-même, l'un des auteurs de cet article constatait un phénomène curieux : les adjectifs masculins qui ont une forme pour le singulier et une autre pour le pluriel, utilisent pour l'attribut singulier la forme du pluriel.

a) *Le Phénomène*. — Ainsi l'adjectif *freyt* « froid » a une forme de pluriel *frèy*, sans dentale finale, comme cela est régulier pour tout substantif et tout adjectif en *-t*. On dit de même : *mlèt*, *mlè* « mulet, mulets » ; *kwet*, *kwe* « cuit, cuits », etc. Le *-s* flexionnel a provoqué l'amuïssement de la dentale et créé l'alternance, très bien conservée : *freyt*, *frèy*. Voici comment le parler de Saint-Martin-la-Porte utilise les deux formes :

pour le neutre et pour l'épithète, on a la forme *freyt* :

i tro freyt « c'est trop froid »,

d amo pa lo lae freyt « je n'aime pas le lait froid »,

lo lae freyt é pa bō « le lait froid n'est pas bon » ;

1. Chanoine V. Ratel, *Le patois de Saint-Martin-la-Porte* (Thèse), Institut de Linguistique romane, Lyon, 1956.

La partie morphologique de cette thèse n'a pas encore été publiée. M. Gsell, qui fut membre du jury et qui, par la suite, accompagna M. Ratel dans une enquête à Fontcouverte pour entendre lui-même certains phénomènes présentés à la soutenance, a étudié au Congrès de Linguistique Romane de Florence, certains aspects de la morphologie très attardée de Maurienne. Sa communication, publiée en polycopie par l'Institut de la Géographie Alpine de Grenoble, rapproche ces faits d'autres analogues constatés dans d'autres vallées alpines, de l'Oisans, du Valais, des Grisons. Notre dessein, plus limité dans l'espace, est de décrire, par de nombreux exemples, la survivance de la déclinaison en Maurienne seulement, et d'établir dans cette vallée les limites géographiques du phénomène.

la forme *frèy* est évidemment utilisée pour le pluriel :
lo pla sō frèy « les plats sont froids »,

mais aussi pour l'attribut masculin singulier :
lo laeẏ é frèy « le lait est froid »¹.

L'explication qui vient aussitôt à l'esprit et que d'autres faits cités plus loin dans cet article confirmeront, est celle qui fait intervenir le -s du cas-sujet. Cet -s du cas-sujet singulier a eu sur la dentale du radical le même effet que celui du cas-régime pluriel : dans les deux cas, la sifflante a provoqué l'amuïssement de la dentale. L'adjectif masculin se décline donc de cette façon :

	Singulier	Pluriel
cas-sujet	<i>frèy</i> (< FRIGIDUS)	forme disparue
cas-régime	<i>frèyt</i> (< FRIGIDUM)	<i>frèy</i> (< FRIGIDOS)

Le neutre, toujours singulier, ressemble évidemment au cas-régime singulier *frèyt* (< FRIGIDUM). Il est à noter que le cas-sujet singulier ne s'emploie que pour la fonction d'attribut et que l'épithète, même d'un sujet, utilise le cas-régime, comme le substantif voisin qui ne connaît plus aucune déclinaison.

Pourquoi l'attribut est-il donc l'ultime reste de déclinaison ? Cette fonction est pourtant moins fréquente que celle de sujet, et d'ailleurs, en ancien français, il ne semble pas que l'attribut ait été le dernier bastion pour la défense du cas-sujet². Ce caractère plus conservateur de l'attribut dans les parlers mauriennais trouve son explication dans la phonétique et particulièrement dans la phonétique syntactique. Comme dans la plupart des vallées des Alpes³, les consonnes finales sont en Maurienne articulées très fortement. Cette prononciation des consonnes finales est la

1. L'alternance *laeẏ*, *lae* « lait » (< *LACTICELLU) relève de la phonétique syntactique. L'interdentale ẏ qui représente le *l* final, n'est prononcée que devant voyelle et en fin de phrase.

2. Miss K. Pope, *From Latin to Modern French* (§ 806) : "Hesitation is observable first in proper nouns... and adjectives used predicatively."

3. J. Gilliéron, *Patois de Bonneval (Savoie). Conservation des consonnes finales* (*Revue des patois gallo-romans*, I, 177-183).

A. Duraffour, *Phénomènes de phonétique syntactique dans un groupe de parlers alpins*, dans *Mélanges de Linguistique et de Philologie offerts à J. van Ginneken*, Paris, C. Klincksieck, 1937.

condition nécessaire à toute survivance de déclinaison¹. La sifflante finale a dû être prononcée assez longtemps ; dans un village de la haute vallée, Bessans, elle s'articule encore aujourd'hui. Il est normal qu'en fin de phrase, ou devant voyelle, toute consonne finale ait été plus fortement articulée que devant consonne à l'intérieur d'un groupe de mots. (Voir la note 2 de cet article, sur l'interdentale de *laeʒ* « lait ».) Aussi le -s flexionnel du sujet, habituellement placé à l'intérieur d'un groupe de mots, s'est trouvé dans une position moins ferme que le -s flexionnel de l'attribut qui, lui, bénéficiait d'une constante et solide articulation en fin de phrase. Cette position finale, normale pour l'attribut, a permis au -s flexionnel de survivre plus longtemps dans cette fonction. Et si, aujourd'hui, il n'y est pas présent lui-même, on en observe encore la trace dans des alternances qui ne peuvent être dues qu'à lui.

b) *Extension du phénomène dans le patois de Saint-Martin-la-Porte.* — Ces alternances sont assez diverses et les adjectifs qu'elles frappent d'un emploi assez fréquent pour permettre une observation facile et sûre du phénomène. D'ailleurs si ces adjectifs avaient été trop rares, la déclinaison prédicative aurait-elle eu quelque chance de survivre ? Voici des exemples pris au patois de Saint-Martin-la-Porte :

Finale en -L : le -s de flexion a provoqué la vocalisation du *l* et l'alternance, analogue à l'alternance « martel, marteaux » de l'ancien français, est conservée.

anéz, ano « agneau » sg. et pl.

bez, byo « beau » sg. et pl.

La phonétique syntactique peut apporter quelques complications :

ũ bez anéz « un bel agneau »,

ũ be vóez « un beau veau »,

au pluriel : *dè byoz ano, dè byo vyo.*

Finale en -N : le -s a provoqué sur la voyelle nasalisée un net allongement et parfois une légère différence de timbre : *pī, pĩ* « pin, pins » ;

1. La déclinaison lorraine du xiv^e siècle est en partie expliquée par l'articulation de ces consonnes finales. Cf. F. Brunot et Ch. Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, p. 274 : « En Lorraine, des chartes du milieu du xiv^e siècle ne contiennent pas une seule faute de déclinaison. Il semble d'ailleurs qu'en lorrain les consonnes finales aient subsisté beaucoup plus tardivement que dans les autres dialectes français. »

pā, *pā* « pain, pains » ; *mizū*, *mizō* « maison, maisons » ; *bū*, *bō* « bon, bons ».

Finales en R : le -r, qui s'est amuï en finale absolue, a été conservé au pluriel et au cas-sujet singulier, par le -s de flexion :

pomey, *pomér* « pommier, pommiers »,
setoy, *setur* « faucheur, faucheurs »,
moy, *mur* « mûr, mûrs ».

Certains villages ont fait de cet -r conservé au pluriel un morphème caractérisant ce nombre. A Valloire notamment, comme on disait : *seytū*, *seytōer* « faucheur, faucheurs », on s'est mis à dire : *prò*, *pròr* « pré, prés », et même *òbé*, *òbèr* « abbé, abbés ».

Finales en -T : avec t amuï devant -s, comme on l'a déjà vu pour le premier exemple : *freyt*, *frèy* « froid, froids ». Les exemples sont ici particulièrement nombreux : *șot*, *șo* « chaud, chauds » ; *ireyt*, *irèy* « étroit, étroits » ; *kwet*, *kwe* « cuit, cuits » ; *ișœét*, *ișœé* « sec, secs ». L'ensemble des villages de la vallée a même pris ce -t, présent au singulier et absent au pluriel, pour la marque caractéristique du singulier et l'a étendu à beaucoup de substantifs qui, primitivement, ne comportaient pas de dentale¹ : *zòrt*, *zòr* « jour, jours » ; *pwért*, *pwér* « porc, porcs » ; *jezüt*, *fezū* « haricot, haricots » ; *pežūvit*, *pežūvi* « poire, poires ».

La forte articulation des consonnes finales rend très nettes ces alternances morphologiques, qui constituent un système vivant, si bien qu'elles sont utilisées pour noter des différences syntaxiques : le neutre et l'épithète emploient une forme que, pour la commodité de l'expression, nous appellerons « forme sans -s de flexion », tandis que le pluriel

1. Cf. J. Gilliéron, article cité plus haut.

Légende de la carte de la page 313.

— — — — Au Nord : aucune alternance ne demeure entre les formes autrefois pourvues d'un -s et les autres : aucune déclinaison n'y est possible.

Au Sud et en amont : les alternances créées par le -s flexionnel sont conservées, et la déclinaison prédicative survit encore, sauf dans les zones hachurées.

⊗ A l'intérieur : déclinaison plus complète.

+++++ Limites de la Maurienne naturelles et administratives (arrondissement et diocèse).

● Point enquêté par les auteurs.

○ Autre village.

□ Chef-lieu de canton.

t → ⊖
ate
tate

et
le:

sarde
n)

a. début VII^e
K a } → t̃ → ch
germ. K e }
g a → d̃ → dj
chausa
Andja(w)u
chawa
javta
a. I^{re} moiti
VI^e s.
oru
chosa

ta → ⊖
uovta
a (debita)
at (dubitat)
a (gabata)

voy. t voy. → -d-
voy. p voy. → -b-
etc.
a. fin IV^e s.
co:vedā (cubitu)
mala:vedā (male ha-
bitu)

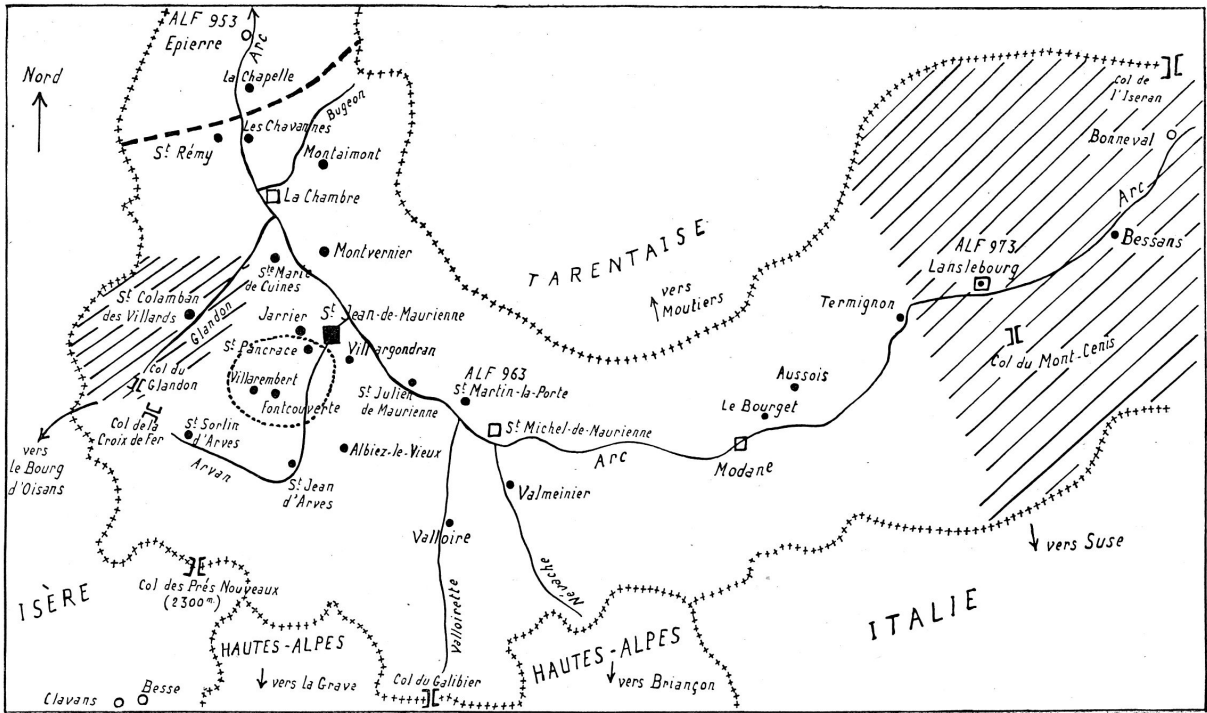
voy. b voy. → W → V

se:navā
tievedā

v v.p. dā → ⊖
n v.p. v → ⊖
co:vdā
se:nvā
mala:vdā
tievdā

o:, e:, a: vd, n^e
→ o, e, a
covdā
senvā
malavdā

se:nabā (sinapu)
tiebedā (tepidu)



Voir légende au bas de la page 312.

et l'attribut masculin singulier se servent de la forme qui porte les traces de cet -s.

Voici des exemples pris toujours au même village de Saint-Martin-la-Porte :

- « Chaud » *atěšu i šot* « Attention ! c'est chaud ! »,
 d amo lo pā šot « j'aime le pain chaud »,
 lo pla sō šo « les plats sont chauds »,
 lo fōrt é šo « le four est chaud »,
- « Beau » *i bez* « c'est beau »,
 d e ũ be polèt « j'ai un beau coq »,
 d e dē byo polè « j'ai de beaux coqs »,
 mō polèt é byo « mon coq est beau ».
- « Mûr » *i moy* « c'est mûr »,
 bal mé ũ pēzōvit moy « donne-moi une poire mûre »,
 dē pēzōvi mur « des poires mûres »,
 lo bla é mur « le blé est mûr ».
- « Garçon » qui peut être adjectif au sens de « célibataire » :
 d e ũ garsū « j'ai un garçon »,
 d e doy garsō « j'ai deux garçons »,
 dē sū kwōzō garsō « je suis encore célibataire ».

Tel est, dans un village mauriennais, l'état actuel de la déclinaison prédicative que nous avons tenu à décrire dans toute sa diversité. Pour être complets, nous devons faire une restriction : si un déterminant, article ou possessif par exemple, précède l'attribut et fait de lui un substantif, on n'observe plus de cas-sujet pour ce substantif attribut. Ainsi ce sont des formes sans -s flexionnel qu'on entend dans des phrases comme celles-ci : « Pierre est mon patron ; Pierre est un bon patron ; Pierre est un patron. »

c) *Extension géographique.* — Des enquêtes faites tout au long de la vallée pendant les années 1955 et 1956, soit séparément, soit en commun par les deux auteurs, ont permis de délimiter avec quelque certitude l'aire de cette déclinaison prédicative. Échelonnés sur une soixantaine de kilomètres, de Termignon aux Chavannes, les vingt villages dans lesquels nous avons observé le phénomène présentent parfois d'intéressantes particularités de détail. En général, ce sont les adjectifs des quatre séries citées pour Saint-Martin-la-Porte que nous trouvons déclinés, et presque sans différence phonétique dans le jeu des alternances.

A Termignon pourtant, un point extrême de la zone conservatrice, le *-r* final se maintient même au singulier; aussi nos questions (des phrases qui constituaient une sorte de thème sur l'emploi des cas) ont été vaines, quand elles employaient l'adjectif « mûr ». Mais le traitement du suffixe *-ARIU* oppose les nombres : *-ARIU* > *yér*, tandis que *-ARIOS* > *yaŕ*. L'attribut prend alors la forme en *-yaŕ* < *ARIUS* : *šāu prēm̄yaŕ a l ôŕa* « je suis premier à l'école ».

A Saint-Jean-d'Arves, c'est la dentale, marque habituelle du singulier, qui s'amuît toujours à la finale. Au masculin, l'adjectif « chaud » n'a qu'une forme *šó* et n'entre pas dans le jeu de cette déclinaison. Mais les adjectifs « étroit » et « froid » comportent une alternance vocalique : *fró*, *frè* « froid, froids »; *étró*, *étrè* « étroit, étroits ». Aussi a-t-on, à l'attribut masculin, la forme en *-è*, et au neutre, la forme en *-ó* : *é fró* « c'est froid », *ét étró* « c'est étroit », *mō lasé é frè* « mon lait est froid », *kè šyó smī ét étrè* « que ce chemin est étroit ! ».

Les alternances avec nasale finale sont difficiles à saisir et plus difficiles encore à transcrire. Il faudrait indiquer la longueur et le timbre exact de la voyelle, puis le degré de nasalisation et le résidu consonantique qui suit la voyelle. Devant nos hésitations, un des témoins interrogés à Saint-Jean-d'Arves nous a dit spontanément : « Quand je dis *j'ai deux voisins*, c'est comme *je suis voisin*. C'est plus long que *j'ai un bon voisin*. » Pour ces alternances délicates, le patois de Montaimont offre des oppositions de timbre très nettes : *-ONE* > *ō*, alors que *-ONES* > *ê*; *lo patrō* « le patron », *dōu patrē* « deux patrons »; *sū patrē sé mēi* « je suis patron chez moi ».

Dans quelques villages, la déclinaison s'étend à d'autres adjectifs que ceux des quatre séries citées jusqu'ici. A Termignon, l'adjectif « sec » (représenté ailleurs par la forme *išwét*) comporte deux formes masculines : *sék* et *sè*; la dernière est un pluriel ou un cas-sujet singulier; *dè fē sák* « du foin sec », *lo fē ol é sè* « le foin (il) est sec ».

Valloire apporte un autre groupe bien fourni celui-là, les adjectifs masculins à voyelle finale atone. Cette voyelle a subi l'influence de l'*-s* de flexion : *ēn anò*, *düz ana* « un âne, deux ânes ».

La déclinaison prédicative utilise cette alternance :

ē marādo, *lū marāda* « un malade, les malades »,
dè sū marāda « je suis malade » (masculin),
ē duvèno, *lū duvèna* « un jeune, les jeunes »,
dè sū duvèna « je suis jeune » (masculin).

Ces quelques diversités locales, dont nous ne saurions dresser une liste exhaustive (nos carnets d'enquêtes en renferment encore quelques-unes et il en reste certainement beaucoup d'autres à trouver) montrent, quand elles sont rassemblées en faisceau, à quel point est solidement maintenu cet ultime reste de déclinaison, sur une assez vaste étendue. Toute alternance phonétique créée par le *-s* de flexion est utilisée pour marquer le prédicat masculin singulier.

Dans les deux villages les plus bas, tout près de la limite à partir de laquelle toute déclinaison devient impossible, le phénomène peut encore s'observer, mais beaucoup moins nettement qu'en amont. Aux Chavannes, comme à Saint-Rémy, l'alternance de la finale en *-t*, c'est-à-dire la plus fréquente, est la plus mal utilisée. On y entend parfois des formes sans *-s* flexionnel, même au pluriel. Mais d'autres alternances ont une utilisation plus normale. Ce sont, aux Chavannes, les alternances nasales et les alternances en *-r*; ces dernières subissent un traitement phonétique particulier : le *-r* est maintenu dans les deux cas, l'alternance ne porte que sur l'opposition des timbres vocaliques : *sü setur* « je suis faucheur » s'oppose au cas-régime *d e ô bô setâr* « j'ai un bon faucheur ». A Saint-Rémy on dit : *e mü* « c'est mûr », mais *lo rezî é mæ* « le raisin est mûr ». On trouve aussi une alternance propre à ce village qui est toujours utilisée correctement. Les adjectifs « étroit » et « froid » opposent *étrék* et *frék*, formes sans *-s* flexionnel, à *etrè* et *frè*. Mais les autres alternances sont employées avec beaucoup de relâchement et d'hésitation. Ces deux villages constituent vraiment les confins de la zone conservatrice d'alternances et de déclinaison prédicative.

Constater qu'un village possède cette déclinaison est une chose relativement facile ; établir qu'elle est absente de tel autre est plus malaisé. Dans la basse vallée, les alternances créées par le *-s* flexionnel n'existent pas ou n'existent plus à partir des Chavannes et de Saint-Rémy. Une enquête faite au village voisin, La Chapelle, nous permet d'établir la limite avec précision. L'ALF apporte des données qui concordent exactement. A trois kilomètres en aval de La Chapelle, Épierre, le point 953 de l'ALF, ne connaissait déjà plus, il y a une cinquantaine d'années, les alternances qu'on trouve si bien conservées plus haut, dans la vallée. Les cartes 162 et 163 *un bout, deux bouts*, la carte 1132 *râteau, râteaux*, et la carte 1252 *souliers* suffisent à l'établir. A partir de La Chapelle, toute déclinaison est donc impossible.

Les difficultés surgissent, quand un village garde des alternances et ne

semble pas connaître de déclinaison. On peut se demander si la conversation par questionnaire ne trouble pas l'informateur, au point de le faire parler incorrectement, avec la seule forme qui lui est venue à l'esprit, la première. Cela arrive parfois, même avec d'excellents témoins, trop conscients de leur langue pour employer avec automatisme la forme habituelle. Pour cette raison, les femmes sont, pour le phénomène qui nous occupe, d'excellents témoins. Malgré les difficultés d'affirmer la non-existence de la déclinaison dans un village qui conserve des alternances dues au *-s* de flexion, nous le faisons cependant, sous toutes réserves, pour le village de Saint-Colomban-des-Villards, et en Haute-Maurienne pour les villages en amont de Termignon. Dans ce dernier village, malgré des conditions d'enquête peu favorables, nous n'avons eu aucune peine à entendre des cas-sujets clairement, souvent et avec des formes variées. A Lanslebourg, dans les meilleures conditions, écoutant attentivement quatre témoins, hommes et femmes de la même famille, qui se reprenaient les uns les autres, pour répondre le mieux possible à nos questions, nous n'avons pas perçu le moindre flottement dans l'emploi des formes : le cas-régime servait aussi pour l'attribut. Les deux villages sont séparés par cinq kilomètres seulement, mais aussi par un verrou glaciaire, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas, si l'on peut ainsi parler, au même étage de la vallée. Plus haut encore, Bessans, au patois faisant encore entendre la sifflante finale et par conséquent bien équipé pour la déclinaison, n'en a pourtant conservé aucune trace. La possession des alternances est évidemment une condition nécessaire à la survivance de la déclinaison ; elle n'en est pas la condition suffisante.

d) *Aire plus conservatrice*. — Tout près de Saint-Jean-de-Maurienne, trois villages, Saint-Pancrace, malgré quelques flottements constatés dans l'emploi des formes, et surtout, avec une netteté absolue, Fontcouverte et Villarembert, utilisent encore une déclinaison plus complète d'un point de vue syntaxique comme d'un point de vue morphologique. Non seulement la fonction d'attribut, mais encore celle de sujet, entraîne l'emploi de formes conservant la trace d'un ancien *-s* flexionnel. De plus, les espèces de mots ayant deux formes au masculin singulier sont plus nombreuses qu'ailleurs : substantif, article défini et adjectif possessif y sont aussi conservateurs que l'adjectif l'est dans le reste de la vallée.

L'article défini a deux formes : *lè* au cas-sujet et *ló* au cas-régime, conservatisme entraîné certainement par celui du nom voisin.

L'adjectif possessif masculin oppose à une forme non nasalisée du cas-sujet *mo*, une forme avec voyelle nasale *mô* < MEUM. Et chose plus nette encore, devant initiale vocalique, il fait entendre, sous forme d'un - ζ de liaison, le -s final de MEUS, TUUS, SUUS :

mo ζ ami l é venü « mon ami (il) est venu »,
d é rēkōtra mōn ami « j'ai rencontré mon ami »,
to ζ ómo l é parti « ton mari est parti »,
d é vyò tōn ómo « j'ai vu ton mari ».

Voici le tableau des formes masculines devant voyelles, pour les personnes du singulier ; elles sont toutes conformes à l'étymologie :

cas-sujet	cas-régime
<i>moζ</i>	<i>mōn</i>
<i>toζ</i>	<i>tōn</i>
<i>soζ</i>	<i>sōn</i>

De plus, développement analogique inconnu de l'ancien français, le -s flexionnel a envahi les personnes du pluriel et s'ajoute aux formes issues de NOSTER, VESTER, ILLORUM.

cas-sujet	cas-régime
<i>nóroζ</i>	<i>nór (nórn, à V.)</i>
<i>vóroζ</i>	<i>vór (vórn, à V.)</i>
<i>láyζ (lóroζ, à V.)</i>	<i>láy (lórn, à V.)</i>

Dans ces trois dernières formes de Villarembert, comment expliquer le -n final, sinon par un morphème de cas-régime développé aux personnes du pluriel par analogie avec celles du singulier ? Conservatisme bien vivace que celui-ci, capable de pareils développements secondaires.

Les substantifs à deux cas sont ceux des quatre séries phonétiques étudiées plus haut pour la déclinaison prédicative, c'est-à-dire ceux qui finissent par -n, -l, -t ou -r. Dans les exemples suivants, on remarquera bien sûr que la forme du sujet s'oppose à celle du cas-régime, mais aussi que l'épithète accompagnant le sujet conserve, comme l'attribut, la trace du -s flexionnel, tandis que l'épithète d'un complément utilise une forme sans -s.

dè mwado ü fort « je vais au four »,
d é éhæda ló fort « j'ai chauffé le four »,
lè for é hó « le four est chaud »,

é fé hòt « il fait chaud »,
d é ù bé ané « j'ai un bel agneau »,
mo byó anó l a kreva « mon bel agneau (il) a crevé »,
sèkçné ló premèy « secoue le prunier »,
mo prémér l avi grusamèn de prçmé « mon prunier (il) avait beaucoup de
l a kópa lo sapī éšüvèt « il a coupé le sapin sec », [prunes],
lè grā sapē l é éšüvè « le grand sapin (il) est sec »,
d é rēkōtra ù bé garsū « j'ai rencontré un beau garçon »,
lè byó garsō ét èkò tòrna « le beau garçon est encore revenu ».

Quelques substantifs féminins finissant par une voyelle nasale sont entrés dans le système :

d é na mēyzi « j'ai une maison »,
ma meyzō l éra krwé « ma maison (elle) était petite et pauvre ».

Les exemples peuvent se multiplier. Nous l'avons fait pendant nos enquêtes, et les témoins répondent sans la moindre difficulté, et toujours avec une parfaite exactitude, dans l'emploi des formes de sujet et de régime. Nous avons fait raconter à l'un des témoins la fable du *Corbeau et du Renard*. Les noms des deux animaux se déclinent : cas-sujet *korbyó* et *reynó* ; cas-régime *korbé* et *reynòt*. Si la paysanne d'une cinquantaine d'années hésitait dans son récit, c'était parce que sa mémoire n'avait pas très bien retenu toutes les péripéties de cette lointaine histoire, mais elle ne se trompait jamais dans l'emploi des formes. Ce sont là les seuls, ou plutôt les derniers paysans de France qui possèdent de la déclinaison médiévale un reste assez complet pour trouver une application à chaque phrase, ou presque. L'aisance avec laquelle ils utilisent les formes nous paraît vraiment une chose surprenante ; ce n'est, heureusement pour eux, qu'une chose toute naturelle.

Ils n'ont évidemment pas conscience de la multiplicité des formes. Une question de méthodologie peut alors se poser : quand, interrogé par questionnaire, le patoisant doit répondre par une forme isolée de tout contexte, quel cas sa réponse utilise-t-elle ? Pour les noms, il semble que la réponse à un questionnaire utilise le cas-régime, comme le montre le titre de la fable racontée en patois à Villarembert : *ló korbé é ló reynòt*. Mais notre expérience n'est pas suffisante, en ce qui concerne les noms, car nous n'avons presque pas fait d'enquêtes par questionnaire, dans un but lexicologique, à l'intérieur de la zone à déclinaison nominale. Pour les adjectifs, notre expérience est plus riche. Hors de tout contexte, la

forme employée est la forme appuyée, quand l'une des deux est plus lourde que l'autre, ce qui arrive en particulier pour les adjectifs en *-t*. Quand les deux formes sont indifférentes, comme à Valloire par exemple, pour les adjectifs à voyelle finale atone, les réponses sont capricieuses : tantôt finale en *-o*, tantôt finale en *-a* de l'attribut. Cette incohérence des réponses nous avait rendus perplexes, car elle nous était apparue, avant que nous en eussions trouvé la raison morphologique. Le témoin doit, dans ce cas, répondre conformément à une phrase construite dans son subconscient.

e) *Essai d'explication géographique.* — A qui veut chercher des causes plus profondes de ces phénomènes, l'analyse géographique de la zone conservatrice peut apporter quelques éclaircissements sur les influences qui ont dû jouer. Quel est le centre de cette zone qui va de Termignon jusqu'en aval de la Chambre ? Il ne faut pas le chercher avec le compas. Le centre géométrique, Saint-Michel, est un gros bourg certes, mais il n'a pas joué de rôle historique très important. Le seul centre d'influence possible est Saint-Jean-de-Maurienne, la capitale de la vallée. Le noyau conservateur des trois villages nous en apporte une preuve irréfutable. Ces trois communes ne sont pas seulement toutes proches de la ville, elles constituent une grande partie de son arrière-pays immédiat. Tel hameau accroché à flanc de montagne, le long de la route des Arves, fait-il partie de la commune de Saint-Pancrace, de Fontcouverte ou de Saint-Jean-de-Maurienne ? Bien souvent c'est un hameau de la ville, mais seul le cadastre peut l'indiquer, aucune frontière naturelle ne vient marquer de séparation nette. Aussi ces trois communes ont-elles bien pu offrir un terrain d'accueil pour une sorte de purisme conservateur propre à la ville toute proche. Et on peut penser que le patois de ces trois villages représente le mieux ce que devait être autrefois le parler de la petite capitale.

Que ce centre d'influence de Saint-Jean-de-Maurienne, ne soit pas au milieu de l'aire de conservatisme, il ne faut pas s'en étonner, au contraire. Dans une vallée aussi étroitement fermée aux influences latérales, toute évolution, toute modernisation arrive d'en bas. Si l'influence de la capitale, Saint-Jean, trouve très vite, vers l'aval, une concurrence venue de plus bas encore, elle peut s'étendre largement en amont. Cette constatation, valable pour toutes sortes d'activités humaines, trouve ici une illustration linguistique. C'est autour de la capitale de la vallée que se groupent

les villages conservateurs de déclinaison, quelques-uns vers le bas, beaucoup plus vers le haut, et de ce côté, jusqu'à la limite naturelle formée par un verrou glaciaire.

A cette zone mauriennaise de déclinaison prédicative vient s'accoler au sud-ouest une aire morphologique comparable en Oisans, à Clavans et à Besse notamment : « -s est encore l'exposant de l'adjectif, et du participe passé, masculin et féminin, à valeur prédicative »¹. S'agit-il là d'une seule aire continue ou de deux aires contiguës ?

Ces villages d'Oisans peuvent communiquer avec les villages mauriennais de Saint-Jean-d'Arves et de Saint-Sorlin-d'Arves par un col de 2 300 m d'altitude, le col des Prés-Nouveaux, par où ne passe qu'un sentier. Les relations sont rares ; le voyage d'un village à l'autre exige six à sept heures de marche, et n'est possible que six mois par an. La vallée de l'Arvan, affluent de l'Arc, et celle du Ferrand, affluent de la Romanche, ne font pas partie de la même communauté humaine. L'une est rattachée à Saint-Jean-de-Maurienne, l'autre au Bourg-d'Oisans. Elles sont séparées par la chaîne qui unit les Grandes-Rousses aux Aiguilles-d'Arves. Et pourtant, attenant l'une à l'autre, ces deux vallées possèdent en commun une chose assez rare : une déclinaison prédicative conservée au xx^e siècle. Ce doit être même les deux seuls cas en France.

Quelles sont les ressemblances et les différences entre le conservatisme d'Oisans et celui de Maurienne ? De part et d'autre il s'agit de *déclinaison*, et plus précisément de déclinaison *prédicative*. Nous donnions plus haut, par ce choix de l'attribut comme ultime reste de déclinaison, une explication fondée sur la phonétique syntactique. En Oisans, cette explication s'impose par des phénomènes encore observables et décrits par M. Duraffour en 1937, dans l'article déjà cité. Aux endroits où le -s final se prononce, le mot « dessous », revêt trois formes : *dèsus*, en fin de groupe de mots ; *dèsuz*, devant voyelle ; *dèsu*, devant consonne.

Dans les mêmes villages, le -s flexionnel marque encore les formes de pluriel, mais il s'amuit en position préconsonantique : *pras* « prés », mais *prarquts* « prés en pente ». Unité phonétique profonde donc entre les deux zones : de part et d'autre une forte articulation des consonnes finales qui est la condition nécessaire à toute survivance de déclinaison, et de plus, les mêmes habitudes de phonétique syntactique qui constituent la condition suffisante du choix de l'attribut, comme dernier témoin du cas-sujet.

1. A. Duraffour, article cité plus haut, p. 286.

Les ressemblances s'arrêtent là. Les différences sont importantes : ce sont rarement les mêmes mots qui, de part et d'autre, sont affectés par le *-s* du cas-sujet. En Maurienne, quelques adjectifs masculins en conservent la trace, sur une grande étendue. En Oisans, sur l'étendue de six villages, tous les adjectifs, tous les participes passés, masculins et féminins, comportent, quand ils sont attribués, un *-s* de flexion, étymologique ou secondaire. L'extension analogique du morphème de cas-sujet a touché quelques adjectifs masculins (type NIGER) et tous les féminins, adjectifs ou participes passés. Ces différences nous font hésiter à parler d'une aire morphologique unique. Comment le pourrait-on si, à l'intérieur de cette aire, un point comme Saint-Sorlin-d'Arves, beaucoup plus proche, sur la carte, de Clavans que de Termignon, est linguistiquement beaucoup plus éloigné de Clavans que de l'autre village, auquel il ressemble presque trait pour trait, en ce qui concerne le phénomène étudié ?

Les deux vallées font l'une et l'autre partie d'une même grande aire phonétique alpine, articulant fortement les consonnes finales, dont l'explication doit relever d'une profonde unité ethnique. Elles ont fait partie de la même aire morphologique de déclinaison conservée pendant très longtemps certainement, dans les parlers alpins. Mais à l'époque de la disparition progressive de cette déclinaison, les deux vallées ont connu des aventures linguistiques différentes, parce qu'elles étaient soumises à des forces historiques différentes. Et si ces deux dernières zones témoins de la déclinaison sont géographiquement contiguës, c'est la cartographie qui les rapproche, non la géographie humaine.

Cette description et cette analyse des deux dernières survivances de déclinaison connues en France n'apportent pas d'éclaircissement pleinement satisfaisant sur les forces qui ont hâté ou retardé la disparition du cas-sujet. Les conditions phonétiques jouent un rôle essentiel, en fournissant ou en refusant le matériel nécessaire à la flexion. D'autres causes ont joué, plus difficiles à mettre en lumière, mais sur lesquelles projettent quelques lueurs l'histoire et l'organisation géographique des régions intéressées.

V. RATEL.

G. TUAILLON.